DEPARTEMENT
DES LANDES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 2025-102
Désignation d'un représentant titulaire au CA du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) des Grands Lacs

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 24
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 10/06/2025
Secrétaire de séance : Frédéric DARMAGNAC

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. DARMAGNAC Frédéric, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, Mme NADAU Marie-Françoise, M. SOULÈS Éric, Mme THOMAS Sandrine, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme FANARI Jacqueline, M. VIUDES Christian, M. BRETHES Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline.

Procurations : M. COUTURIER François donne procuration à M. MINIOT Dominique, M. DIAZ Manuel donne procuration à Mme BOUSQUET Marie-Hélène, Mme DUBOIS Catherine donne procuration à M. COLMAGRO Ghislain, M. SUSO Jean-Michel donne procuration à Mme LARREZET Hélène, Mme MALLO Caroline donne procuration à M. SOULES Éric, M. LAINE Fabien donne procuration à Mme FANARI Jacqueline.

Excusé.e.s et Absents.e.s : M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, M. SUSO Jean-Michel, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. LAINE Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : **30**
Pour : **30**
Contre :
Blanc :
Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-102-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapporteur : Patricia CASSAGNE

- Vu l'article R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020 fixant à 17 le nombre d'administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs.
- Vu la délibération n°2020-072 du 28 juillet 2020.
- Vu la délibération n°2022-016 du 8 février 2022.

Madame la présidente indique que Mme Nathalie RIGAL a démissionné de sa fonction d'adjointe au maire de Sanguinet, de conseillère communautaire et municipale. Elle était déléguée titulaire au conseil d'administration du CIAS.

Madame la présidente propose au conseil communautaire de procéder au vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du conseil communautaire au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs.

Madame la présidente fait état des candidatures pour l'élection des délégués titulaires au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs et constate qu'il n'y a pas d'autre candidature.

Les candidats pour la fonction de délégués titulaires au CA du CIAS sont les suivants :

Titulaires : M. SUSO Jean-Michel
Mme DUBOIS Catherine
Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie
Mme CASSAGNE Patricia
Mme THOMAS Sandrine
Mme GARDON Christine
Mme FANARI Jacqueline
Mme SÉGAUT Céline

Il convient que ce choix soit soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Les délégués élus sont :

DÉLÉGUÉS titulaires au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs				
Nom Prénom	Pour	Nul	Blanc	Total
SUSO Jean-Michel	30	-	-	30
DUBOIS Catherine	30	-	-	30
LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie	30	-	-	30
CASSAGNE Patricia	30	-	-	30
THOMAS Sandrine	30	-	-	30
GARDON Christine	30	-	-	30
FANARI Jacqueline	30	-	-	30
SÉGAUT Céline	30	-	-	30

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-102-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la liste des candidats pour la fonction de délégués titulaires au CA du CIAS.
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DARMAGNAC

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Communauté de Communes des Grands Lacs
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARENTIS-EN-BORN

Affiché à Parentis-en-Born, le :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20250617-2025-102-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025